



# RAPPORT DE VÉRIFICATION

## Vérification des Installations Thermique Fluide

- Stockage de combustible solide, liquide ou gazeux
- Réseau(x) de distribution de combustible solide, liquide ou gazeux

Rendu compte à : ROSSIGNOL  
Accompagné par : Non accompagné

N° de rapport : A32173652-004-1  
Date : 26/02/2026

Lieu d'intervention :  
SALLE DES SPORTS  
RUE DE L EGLISE  
35310 ST THURIAL

Date(s) d'intervention :  
Du 26/02/2026 au 26/02/2026

Intervenant :  
SAMUEL PANNETIER



OBSERVATION(S)

Ce rapport comporte 8 pages

# 1. Synthèse des observations

## STOCKAGE DE COMBUSTIBLE SOLIDE, LIQUIDE OU GAZEUX

N° §	N°	Objet	Observation
3	1	<b>Identification</b> : Dossier technique	Document non présenté
3	2	<b>Identification</b> : stockage gaz aérien <b>Localisation</b> : coté chaufferie	Enclos réservoir gaz: absence de moyen d'extinction à proximité.

## RESEAU(X) DE DISTRIBUTION DE COMBUSTIBLE SOLIDE, LIQUIDE OU GAZEUX

N° §	N°	Objet	Observation
4	1	<b>Identification</b> : Dossier technique	Document non présenté
4	2	<b>Identification</b> : Réseau gaz général <b>Localisation</b> : Réservoir - Façade bâtiment	Vérifications des pressions après détendeurs CITERNE et RADIANT non réalisables: absence de dispositif permettant de vérifier les pressions après détendeur
4	3	<b>Identification</b> : Réseau gaz général <b>Localisation</b> : Réservoir - Façade bâtiment	Coffret ext Radiant: Fonctionnement du détendeur-déclencheur de sécurité non testé en l'absence de personnel d'accompagnement qualifié pour l'essai.
4	4	<b>Identification</b> : Réseau gaz salle étage <b>Localisation</b> : Façade bâtiment - salle étage	Coffret vanne extérieure réseau Radiant : porte du coffret détériorée absente. Marquage des caractéristiques du détendeur extérieur illisibles.
4	5	<b>Identification</b> : Réseau gaz salle étage <b>Localisation</b> : Façade bâtiment - salle étage	Coffret vanne extérieure Réseau Radiant: identification et consigne absente. (réseau radiant salle étage)
4	6	<b>Identification</b> : réseau gaz chaufferie <b>Localisation</b> : ext - chaufferie	Extérieur chaufferie: consigne de sécurité décollée. (a replacer au dessus du coffret vanne gaz extérieur chaufferie)
4	7	<b>Identification</b> : réseau gaz chaufferie <b>Localisation</b> : ext - chaufferie	Extérieur chaufferie: écran du coffret vanne gaz chaufferie inadapté.

# Sommaire

<b>1 Synthèse des observations</b>	<b>2</b>
<b>2 Généralités</b>	<b>4</b>
2.1 Objectif des vérifications	4
2.2 Classement de l'établissement	4
2.3 Références réglementaires	4
2.4 Périodicité	4
2.5 Installations vérifiées	4
2.6 Rapport de vérification avant mise en service	4
2.7 Modifications depuis les précédentes vérifications	4
2.8 Commentaires relatifs au déroulement de la prestation	5
2.9 Registre de sécurité	5
2.10 Essais d'étanchéité du réseau gaz	5
2.11 Abréviations utilisées	5
<b>3 Stockage de combustible solide, liquide ou gazeux</b>	<b>6</b>
3.1 Nature des installations ou équipements vérifiés	6
3.2 Vérification des installations ou équipements	6
<b>4 Réseau(x) de distribution de combustible solide, liquide ou gazeux</b>	<b>7</b>
4.1 Nature des installations ou équipements vérifiés	7
4.2 Vérification des installations ou équipements	7

## 2. Généralités

### 2.1. Objectif des vérifications

La prestation a pour objectif de vérifier l'état apparent et le fonctionnement des installations thermique-fluide. Ces vérifications visent la sécurité des personnes dans les établissements recevant du public.

### 2.2. Classement de l'établissement

ERP :

**Type :** X **Catégorie :** 3

**Selon :** PV de la commission de sécurité

- **Date :** 01/09/2021

**Commentaire relatif au classement :**

- AUCUN

### 2.3. Références réglementaires

Les vérifications ont été réalisées en fonction du type d'installation et du classement de l'établissement, selon les référentiels suivants :

- Code de la construction et de l'habitation – article R.143-34
- Pour les ERP de 1ere à 4eme catégorie :
  - Article CH 58 de l'arrêté du 25 juin 1980 : installations de chauffage, ventilation
  - Article GZ 15 de l'arrêté du 25 juin 1980 : installations aux gaz combustibles et aux hydrocarbures liquéfiés
  - Article GC 22 de l'arrêté du 25 juin 1980 : installations d'appareils de cuisson
- Pour les ERP de 5ème catégorie : Article PE 4 et PO 1 de l'arrêté du 22 juin 1990
- Pour les chaufferies classées ICPE rubrique 2910 : Arrêté du 3 Août 2018 Article 3.7 (vérification annuelle d'étanchéité du réseau gaz)
- Pour les Établissements Recevant des Travailleurs (ERT) : Code du travail Article R.4224-17
- Pour les Bâtiments d'habitation : Arrêté du 31 janvier 1986 Article 101

### 2.4. Périodicité

Périodicité : Annuelle

### 2.5. Installations vérifiées

- Stockage de combustible solide, liquide ou gazeux
- Réseau(x) de distribution de combustible solide, liquide ou gazeux

### 2.6. Rapport de vérification avant mise en service

Les installations et équipements visés par le présent rapport doivent avoir impérativement fait l'objet d'une vérification de conformité avant mise en service ou après travaux. Les présentes vérifications techniques ne portent pas sur la conformité des installations et des équipements.

### 2.7. Modifications depuis les précédentes vérifications

*(Portées à notre connaissance)*

**Modifications depuis les précédentes vérifications :**

Aucune modification

**Les installations ont fait l'objet d'un incident depuis notre dernière visite :**

Aucun incident signalé

## 2.8. Commentaires relatifs au déroulement de la prestation

Aucun commentaire concernant la vérification

## 2.9. Registre de sécurité

Le registre de sécurité a été présenté et visé par nos soins

## 2.10. Essais d'étanchéité du réseau gaz

Identification	Localisation	Essai global	Méthode d'essais <sup>(1)</sup>
Réseau gaz	ext - int	Non en l'absence de prise d'essais, de dispositif manométrique ou de compteur gaz	Méthode 4

*Méthode d'essais <sup>(1)</sup>*

Essai d'étanchéité global de l'installation :

**Méthode 1** : Vérification de l'absence de diminution de la pression du gaz à partir de dispositifs manométriques installés sur le réseau

**Méthode 2** : Vérification de l'absence de rotation d'un compteur de gaz desservant l'installation

**Méthode 3** : Vérification de l'absence de fuite à l'aide d'un détecteur de fuite de gaz et/ou de produit moussant sur des réseaux inférieurs à 2m et alimentés à une pression  $\leq 400\text{mb}$

En cas d'impossibilité d'essais d'étanchéité globale de l'installation :

**Méthode 4** : Recherche de fuites : Vérification de l'absence de fuite réalisée et limitée au niveau des raccords mécaniques visibles et accessibles à l'aide d'un détecteur de fuite de gaz et/ou de produit moussant

## 2.11. Abréviations utilisées

Signification des abréviations pour les Résultats et Avis			
<b>S</b> : satisfaisant	<b>NS</b> : non satisfaisant	<b>NV</b> : non vérifié	<b>SO</b> : sans objet

# 3. Stockage de combustible solide, liquide ou gazeux

## 3.1. Nature des installations ou équipements vérifiés

Identification <sup>(1)</sup>	Repère	Localisation	Combustible	Volume total
stockage gaz aérien		coté chaufferie	Gaz	2300

<sup>(1)</sup> Identification : nature des contenants

## 3.2. Vérification des installations ou équipements

### Examen documentaire

Identification	Repère <sup>(1)</sup>	Avis	N°Obs
Dossier technique		NS	1
Rapport de vérification après travaux suite à modification		SO	

<sup>(1)</sup> Repère : date et origine du document : installateur, organisme,...

Avis portant sur : (limité aux parties visibles et accessibles sans démontage de l'installation)

- **Dossier technique** : Suivi des entretiens si nécessaire.
- **Rapport(s) de vérification après travaux** : Existence et contenu pour les modifications réalisées depuis la précédente visite et précisées au § 2.7.

### Examen des équipements

Identification	Repère	Localisation	Avis	N°Obs
stockage gaz aérien		coté chaufferie	NS	2

Avis portant sur : (Limité aux parties visibles et accessibles sans démontage de l'installation)

- **Examen visuel des installations** : Environnement ; Signalisation ; Protection(s) ; Contenant(s) ; Rétenion ; Présence de moyen(s) d'extinction.
- **Conditions de ventilation des locaux** : Etat général : conduits et orifices ; absence d'élément d'obstruction ; Soufflage - tirage apparents : sensation de flux d'air.
- **Signalisation des dispositifs de sécurité** : Etat général : arrêt(s) d'urgence ; vanne(s) de police fioul ; vanne(s) de coupure gaz.
- **Manoeuvre des organes de coupure d'alimentation en combustibles** : Vanne(s) d'isolement de cuve(s) fioul : manoeuvrabilité (test de mise à l'arrêt de l'appareil non réalisé) ; Vanne(s) d'isolement de cuve(s) gaz : manoeuvrabilité et arrêt du (des) brûleur(s).
- **Fonctionnement des dispositifs asservissant l'alimentation en combustible à un système de sécurité** : Electrovannes : arrêt du (des) brûleur(s).

N° Obs	Libellé
1	Dossier technique - Document non présenté
2	stockage gaz aérien - coté chaufferie - Stockage fioul - Examen visuel - Enclos réservoir gaz: absence de moyen d'extinction à proximité.

# 4. Réseau(x) de distribution de combustible solide, liquide ou gazeux

## 4.1. Nature des installations ou équipements vérifiés

Identification (1)	Repère	Localisation (2)
Réseau gaz général		Réservoir - Façade bâtiment
Réseau gaz salle étage		Façade bâtiment - salle étage
réseau gaz chaufferie		ext - chaufferie

(1) Identification : nature (2) Localisation : locaux ou équipements desservis

### Complément information

Bâtiment précédemment de type X4ème.  
 Réservoir propane extérieur (zone grillagée).  
 Canalisation enterrée,  
 Façade ouest (radiant): détendeur 37mb, vanne 1/4 sous coffret identifié, canalisation identifiée  
 Façade Nord: vanne et détendeur 37mb Chaufferie.  
 alim local chaufferie, manomètre vanne chaudière étanche

Salle étage:

Radiant raccordé non étanche situé dans la salle étage: vanne 1/4 sous coffret; système de ventilation.

## 4.2. Vérification des installations ou équipements

### Examen documentaire

Identification	Repère (1)	Avis	N°Obs
Dossier technique		NS	1
Rapport de vérification après travaux suite à modification		SO	

(1) Repère : date et origine du document : installateur, organisme,...

Avis portant sur :

- **Dossier technique** : Plans nécessaires à la vérification.
- **Rapport(s) de vérification après travaux** : Existence et contenu pour les modifications réalisées depuis la précédente visite et précisées au § 2.7.

### Examen des équipements

Identification	Repère	Localisation	Avis	N°Obs
Réseau gaz général		Réservoir - Façade bâtiment	NV	2
			NV	3
Réseau gaz salle étage		Façade bâtiment - salle étage	NS	4
			NS	5
réseau gaz chaufferie		ext - chaufferie	NS	6
			NS	7

Avis portant sur : (Limité aux parties visibles et accessibles sans démontage de l'installation)

- **Examen en visuel des installations** : Dispositif(s) de transport de combustibles solides ; Canalisations(s) de fluides combustibles : état général, Etat des protections et du repérage (identification), Etat de la ventilation du (des) cheminement(s) ; Coffrets de sécurité : accessibilité.
- **Conditions de ventilation des locaux** : Conduits et orifices : état général, absence d'élément d'obstruction ; Soufflage - tirage, apparents : sensation de flux d'air.
- **Signalisation des dispositifs de sécurité** : Etat général : arrêt(s) d'urgence combustibles solides, vanne de police fioul ; vanne(s) de coupure gaz (générale(s) et intérieure(s))
- **Manœuvre des organes de coupure** : Vanne(s) intermédiaire(s) d'isolement fioul : manoeuvrabilité (test de mise à l'arrêt de l'appareil non réalisé); vanne(s) de coupure gaz branchement (générales et intérieures) : manoeuvrabilité et arrêt du (des) brûleur(s).
- **Fonctionnement des dispositifs asservissant l'alimentation en combustible à un système de sécurité** : Electrovanne(s) : action(s) sur le système et arrêt du (des) brûleurs.

- **Réglage des détendeurs de gaz** : Détendeur(s) : pression(s) lue(s) ; Détendeur(s) déclencheur(s) de(s) l'appareil(s) : pression(s) lue(s) mise en sécurité et réarmement manuel Pression(s) dans les tolérances.
- **Étanchéité des canalisations d'alimentation en combustible.**

N° Obs	Libellé
1	Dossier technique - Document non présenté
2	Réseau gaz général - Réservoir - Façade bâtiment - Réseau gaz - Essais - Vérifications des pressions après détendeurs CITERNE et RADIANT non réalisables: absence de dispositif permettant de vérifier les pressions après détendeur
3	Réseau gaz général - Réservoir - Façade bâtiment - Réseau gaz - Essais - Coffret ext Radiant: Fonctionnement du détendeur-déclencheur de sécurité non testé en l'absence de personnel d'accompagnement qualifié pour l'essai.
4	Réseau gaz salle étage - Façade bâtiment - salle étage - Réseau gaz - Examen visuel - Coffret vanne extérieure réseau Radiant : porte du coffret détériorée absente. Marquage des caractéristiques du détendeur extérieur illisibles.
5	Réseau gaz salle étage - Façade bâtiment - salle étage - Réseau gaz - Examen visuel - Coffret vanne extérieure Réseau Radiant: identification et consigne absente. (réseau radiant salle étage)
6	réseau gaz chaufferie - ext - chaufferie - Réseau gaz - Examen visuel - Extérieur chaufferie: consigne de sécurité décollée. (a replacer au dessus du coffret vanne gaz extérieur chaufferie)
7	réseau gaz chaufferie - ext - chaufferie - Réseau gaz - Examen visuel - Extérieur chaufferie: écran du coffret vanne gaz chaufferie inadapté.